

COMMUNIQUÉ

Campagne de haine contre le juge Youssef BADR : l'extrême droite en action



RÉSEAU D'ACTIONS
CONTRE L'ANTISÉMITISME
ET TOUS LES RACISMES —

Paris le 5 août 2026

Campagne de haine contre le juge Youssef BADR : l'extrême droite en action

« Je resterai toujours un petit arabe », dit à *Libération*, le premier vice-président adjoint au tribunal de Bobigny.

Quel est donc l'événement qui inspire cette amère réflexion ?

Le juge Youssef Badr, fils d'immigrés marocains, magistrat chevronné, figure de la profession, fut porte-parole du ministère de la Justice.

Il traverse une période d'insultes racistes inouïes et de menaces.

La cause : une simple décision de justice prononcée le 18 juin 2026 à l'encontre d'Eric Tegner directeur du journal identitaire *Frontières*, qui avait désigné nommément des avocats spécialisés dans le droit des étrangers. La vidéo postée par cet individu habitué des plateaux de C. News avait été retweetée par Elon Musk. La décision de justice fut pourtant prononcée collégialement mais présidée par Youssef Badr, le seul des trois juges à avoir subi une campagne de haine.

Le RAAR condamne avec la plus grande énergie ces menaces et ces insultes immondes et apporte son soutien à Youssef BADR.

Une des insultes subies par Youssef Badr est révélatrice : "Depuis quand existe-t-il en France métropolitaine des juges qui se prénomment Youssef ?"

Une question qui confirme la vraie nature de l'extrême droite : la haine de l'autre, la haine d'une partie de la France. Cette nouvelle affaire confirme ce que nous pensons de l'extrême droite : elle demeure, malgré ses dénégations, porteuse de haine raciste.

L'empêcher de parvenir au pouvoir est une urgence absolue !